

## Lettre de François Poncet à Émile Zola du 26 février 1894

Auteur(s) : Poncet, François

### Transcription

Texte de la lettre  
Ablion place, near Paterson. N. Y.  
26 février 1894

Cher Monsieur,

Je vous envoie l'ébauche d'un projet sur le communisme ; quelque (sic) en soit la valeur, la nécessité d'une modification sociale excuse et autorise chacun à donner son avis. Votre haute situation littéraire, vos sentiments humanitaires si souvent exprimés dans vos œuvres (sic) et surtout l'influence que vous exercez sur notre époque feront peut être aboutir ce projet, qui serait le point de départ d'une nouvelle société (d'une évolution). Depuis 50 ans l'agitation sociale est dans notre démocratie. Quels résultats ont été obtenus ? Le trouble est dans les esprits, la haine est dans les cœurs. Il est pourtant bien évident que toutes les misères matérielles ou morales, dont souffre la société, viennent de l'individualisme. Trop souvent l'on a dépeint qu'un seul genre de misère, la misère du pauvre. Le tableau du père de famille, les cheveux hérisssés (sic) par le désespoir en contemplant le buffet vide et ses enfants mourants de faim. Le tableau est poignant sans doute ; mais les misères morales de ceux qui possèdent, pour être moins apparentes n'en sont pas moins profondes. Le mal est général, riches et pauvres ont leur part, l'intérêt personnel est le moteur universel ; qui nous fait vivre comme les enragés. L'intérêt le père de tous les crimes (vol. I Henriade). J'ajoute de tous les meaux (sic).

Je me suis souvent demandé pourquoi le nombre de socialistes révolutionnaires n'était pas aussi grand parmi les riches que parmi les pauvres. C'est que sans doute les premiers ne possèdent pas la fortune ; mais sont bel et bien possédés. Elle est pour eux comme la tunique du centaure, elle les brûle (sic) ; quand ils veulent l'arracher elle les fait crier. Je sais bien que le remède est difficile à trouver. Toute une civilisation ne peut pas se transformer instantanément ; lors même que toutes les volontés seraient d'accord sur le principe ; et en admettant une révolution uniforme, triomphante et générale ; ce qui est déjà chimérique qui peut préciser l'état des choses qui en sortirait (sic). Ceci est d'un ordre immatériel, le génie humain est impuissant à le gouverner. Non, il n'est pas possible de remédier directement à nos misères ; nous connaissons bien la cause du mal ; mais l'ordre social subit cette loi philosophique qui gouverne notre monde : naissance, croissance et mort. L'on a proposé différents remèdes, lesquels s'ils étaient applicables, cela saute aux yeux, seraient efficaces : l'abolition de l'héritage progressif sur le revenu. Pour quand (sic) à tous les autres palliatifs des politiciens en quête de situation personnel (sic) vous pensez bien qu'aucun homme réfléchi ne

peut écouter leurs boniments. Faut-il l'admettre l'opignon (sic) anarchiste celle là est au moins sincère. Il me semble que notre société ressemble à un navire près du naufrage, chacun a conscience du danger, les uns par indifférence, abandonnent toute manœuvre de salut ; les autres (les anarchistes) font des trous au navire pour le faire sombrer plus vite et se venger de lui. Le simple bon sens serait de construire un radeau de sauvetage avant d'être obligé d'abandonner le navire. Je m'explique assez la conduite des anarchistes ce sont des désespérés qui voient très juste à un certain point de vue ; Ils savent le capital invulnérable, ils savent que seul l'écroulement social peut l'engloutir mais ils ne prévoient pas ce qui sortira de ce chaos. Faut-il conclure de tout ceci qu'il n'y a qu'à courber la tête sous la fatalité. Je ne le pense pas, à côté de notre vielle (sic) société en décadence, l'on peut édifier une société nouvelle régénérée par de nouveaux principes plus conformes aux sentiments humains. Ah dira-t-on l'expérience a été tenté (sic) par Cabet en 48, les résultats ont été négatifs. L'objection n'est pas concluante, un premier essai sert d'expérience pour les suivants et en assure le succès les époques aussi sont différentes. Enfin l'état des choses actuel est-il juste et peut-on affirmer que le désordre morale et permanent (sic) dans lequel nous vivons n'aboutiras (sic) pas à quelques catastrophes d'ici 25 ou 50 ans. Alors au diable les objections et à l'œuvre (sic) ce que l'on fera ne sera pas parfait d'abord on le modifira (sic). Voici mon projet : il faut fonder dans Paris un comité (sic) composé des savants les plus éminents, à l'exclusion des artistes je considère les beaux arts comme une source de misère pour l'espèce humaine, l'idée n'est pas neuve puisque je crois Platon était de cet avis. Le simple bon goût (sic) dans la vie ordinaire peut suffire donc pas d'artistes mais des savants recommandables par leur influence et surtout décidés à abolir l'individualisme pour le remplacer par le communisme communisme égalitaire et cela sans sortir de la légalité. Le rôle principal de ce comité (sic) serait d'assister moralement par les renseignements et par la propagande et d'aboutir à recruter 1000 familles dont les chefs agés de 90 à 40 ans puissent disposer d'un capital de 1500 fr. Ici je dois aller au devant d'une objection qui paraît assez naturelle. Pourquoi s'occuper de ceux qui possèdent 1500fr de capital tandis que tant de pauvres diables sont aux prises avec la misère ? D'abord avec l'organisation actuelle on ne peut rien faire sans argent ; ensuite il vaut mieux que ces pionniers d'une nouvelle civilisation en fournissant eux-même ce premier et dernier capital soient intéressés à la réussite de l'entreprise. Enfin les malheureux qui n'ont rien profiteront indirectement de ce déplacement de travailleurs et puis plus tard si connu je l'espère l'impulsion donnée aboutira à une réussite générale le crédit pourra (sic) remplacer le capital. 1500fr ce n'est pas une somme qui assurerait tout (sic) les membres d'une famille de vivre loin de la misère toute leur vie. Nous avons avons donc 1 500 000 pour 1000 familles après quelques délibérations Messieurs les membres du comité tous d'une compétence absolu (sic) arrêteront leur choix sur un territoire dépendant de l'empire colonial français (il serait à désirer que les délibérations du comité soit publiés (sic) afin de dégager les responsabilités) le gouvernement est intéressé à favoriser la colonisation il ne refuserait pas 5000 hectares concédés à perpétuité à 1000 familles, avec cette restriction que je considère comme absolument nécessaire (sic) que ni la communauté ni individuellement les membres qui la composent ne pourront vendre la terre et seront tenus de pourvoir à toutes les vacances qui surviendraient parmi les chefs de famille si pour un pareil contrat il faut une loi nouvelle je ne doute pas un instant de la bonne volonté de nos parlementaires. Il faudrait bien entendre que le capital apporté par chaque membre (sic) soit abandonné sans réserve à la communauté. Tous ces chiffres qui précèdent je dois le dire sont d'une valeur

arbitraire, pour rendre intelligible le projet. Ce serait l'affaire du comité de les étudier et de les déterminer. L'état voudra bien accorder la concession gratuite, le transport pour les colons et leur matériel. Dans un premier convoix (sic) l'on expédie une 40 aine de colons munis de tout ce qui est nécessaire pour le sciage le rabottage (sic) et le bonvetage (sic) du bois, avec machine à vapeur bien entendu. Les machines fonctionnant nuit et jour au bout de quelques semaines il y aurait suffisament (sic) du bois de construction pour commencer les premiers batiments d'instalation (sic) commune ; qui ne couterait (sic) ensuite que du travail capital innépuisable (sic). Le comité dont la responsabilité morale serait pour ainsi dire engagé (sic) à faire réussir l'entreprise aurait le soin de vérifier les aptitudes des colons avant leur départ. Pour procéder avec tout l'ordre possible envoyer au fur et à mesure que la colonie se dévelope (sic) les capacités les plus nécessaires sans doute tous les travailleurs quelques (sic) soient leurs aptitudes pourraient être utilisés par la suite ; mais le point principal est de mettre la machine en mouvement. Pour assurer le succès on ne saurait trop prendre de soins. Le comité ferait sagement en recrutans (sic) les colons de s'assurer de leur valeur morale, ainsi : l'ivrognerie qui n'est pas seulement un vice dégradant mais aussi un élément de désordre devrait être éliminée, ce serait une des attributions du comité '(sic). Après la réussite d'une ou plusieurs colonies ces précautions ne seraient plus aussi nécessaires les vices particuliers de quelques individus pourraient être corrigés par l'autorité des règlements. Quand on aurra (sic) du bois pour batir on enverra un certains nombres de nouveaux colons pour construire une boulangerie et une cuisine commune, une petite brasserie, un atelier pour l'entretien et la réparation des machines, un atelier pour la chaudronnerie et l'étamage, des étables, un magasin général, un hall pour les délibérations l'enseignement et les conférences (sic). Tout ces batiments construit (sic) d'une façon élémentaire cependant confortables assez distant (sic) les uns des autres pour éviter un incendie désastreux assez élevés pour assurer la santé (sic) et éviter les inondations (sic), tous ces batiments dis-je pourraient être rapidement construit (sic). L'on pourrait y ajouter un atelier pour la fabrication de la chaussure et quelques métiers à tisser la laine. Tout ce qui précède n'aura certainement pas couté plus de 100 000 fr et quelques mois de travail. Il serait puéril d'entrer dans de plus longs détails sur le développement de l'instalation (sic) ; détails qu'il appartient d'ailleurs à l'assemblé (sic) de définir. Le comité siégeant à Paris éclairerait de ses conseils la colonie, soit pour son règlement soit pour son hygiène soit aussi pour arriver à la plus grande production avec le moins de labeur possible. Comme on le concoit (sic) aisément ce ne serait pas le travail qui manquerait ni la bonne volonté de réussir (sic) puisque chacun aurait apporté un capital égal au profit de l'œuvre (sic) commune. La communauté maîtresse absolue de son règlement intérieur (sic) (règlement qu'il sera toujours possible de modifier mais auquel chaque membre doit être soumis) choisira pour diriger ses travaux les plus compétents dans chaque partie leur autorité n'étant que temporaire sera borné (sic) par une réglementation qui se fera d'elle-même au mieux des interrets (sic) communs. Alors que tant de familles réussissent individuellement avec de faibles ressources financières ; il est bien évident que la fortune serait assurée à un groupe qui procederait (sic) par les moyens que je viens d'indiquer. En faut il une preuve morale ? La voici : l'individu est obligé de pourvoir à sa sécurité personnelle d'avoir pour lui seul une charue (sic) un attelage tout un matériel couteux la surveillance de son bétail un puits à construire etc. Dans un groupe tout ce travail toutes ces dépenses son (sic) réduits 10 fois 20 fois peut être. Après 2 ou 9 ans, les troupeaux, les vergers, certains plantations telle que la vigne, le caféyer (sic) suivant les climats donneraient des

revenus considérables, que l'on serait obligé de convertir en numéraire au capital. Le capital par sa nature n'est point malfaisant il représente le travail il facilite les échanges c'est en un mot le sang social. Dans notre société il se confond malheureusement avec l'individualisme d'où nous vient tout le mal. Dans une société basé (sic) sur l'égalité il représente la richesse commune. À présent nous avons des revenus toujours croissant (sic) ; il devient nécessaire d'en trouver l'emploi ; une bonne part sera attribué au développement (sic) de la colonie : pour ac[q]querir (sic) ses moyens de transports bateaux ou chemin de fer tout en gardant une forte réserve (sic) pour parer à toutes les éventualités (sic). Si le revenu est encore trop considérable et que le bien être matériel et moral des habitants soit assuré l'on peut distribuer individuellement un certain dividende pour être dépensé suivant la fantaisie de chacun. ici (sic) se présente une difficulté le capital individuel pourrait sous une forme quelconque (sic) se reconstituer et faire couler l'entreprise voici le moyen de remédier (sic) en distribuant par exemple 15 ou 20f. Par semaine à chaque famille on donnerait simplement une feuille portant la date et le nom du titulaire avec 15 ou 20 coupons ces coupons seraient sans valeur la semaine suivante. Pour certaines dépenses, et sous le contrôle de l'assemblé (sic), il serait permis à chacun d'économiser une somme fixé (sic) d'avance pour la satisfaction d'un désir particulier : Une (sic) excursion en Europe, l'achat d'un objet personnel (sic), un chimiste qui voudrait avoir son laboratoire, un électricien qui voudrait faire de l'étude pratique, un amateur qui voudrait s'offrir un billard particulier ; j'espère que tous les jeux convenables ne seraient pas proscrits de notre colonie à l'exception toutefois des jeux de hasard avec intérêt (sic). Tout ce qui précède concernant la distribution d'un revenu individuel est la seule concession que je fais à l'individualisme, cette concession je la crois nécessaire (sic) à cause de notre éducation sociale actuelle ; sagelement réglementée (sic) je ne la crois pas dangereuse. Ici aux Etats-Unis (sic) on a construit des villes en six mois de temps, avec imprimerie du journal, bank (sic), cour de justice, prison. Il me semble que l'on pourrait se passer dans notre colonie de tous ces bâtiments du moins pour longtemps jouissant d'une sécurité parfaite n'ayant à craindre ni les voleurs ni les plaideurs ni la belle administration français(sic) si merveilleuse si intelligente et si compliquée l'avenir d'une pareille colonie semble assurée son développement (sic) se fera pas elle-même de sa propre autorité avec l'intérêt (sic) collectif pour guide ce qui vaut mieux que l'intérêt (sic) personnel si le sentiment de l'justice est souvent faussé chez l'individu il réside toujours dans la masse. La réussite (sic) de cet essai serait un grand honneur et bonheur pour la France et pour l'humanité.

Cher Monsieur bien à vous

François Poncet

Je crois nécessaire d'addresser (sic) aussi à M Jaurès député socialiste ce projet de communisme ; différent milieu (sic) différentes (sic) appréciation. Ce qui me préoccupe (sic) le plus c'est que quittant le champ des théories (sic) plus ou moins vides de sens sur le socialisme, l'on entre enfin dans la voie des essais pratiques alors une noble émulation générale fera aboutir à quelque chose de mieux.

Si mon projet paraît absurde à l'un de vous Messieurs, à tous les 2 peut-être je n'y verrait (sic) aucun inconvenient si vous voulez bien en indiquer un meilleur (sic) au contraire présenté avec la supériorité (sic) de vos talents le résultat serait plus avantageux qu'avec mon charabia littéraire.

Poncet

Adresse (sic)

Del. Lack and W. R. R.  
Hotel Dépot Barclay St.

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

16 Fichier(s)

## Les mots clés

[capital](#), [projet communiste](#), [social](#)

## Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

## Citer cette page

Poncet, François, Lettre de François Poncet à Émile Zola du 26 février 1894,  
1894-02-26

Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/6195>

Copier

## Présentation

GenreCorrespondance

Date d'envoi[1894-02-26](#)

AdresseDel. Lack and W. R. R. Hotel Dépot Barclay St. Paterson N. Y.

## Description & Analyse

DescriptionDemande d'avis sur un projet communiste.

Notesnon

# Information générales

Langue [Français](#)

CoteAME 1894\_02\_26 AM1890.01.Poncet. 26021894.NY

Éléments codicologiques Lettre originale, sans enveloppe, quatre feuilles agrafées pour former un petit carnet, toutes les pages sont utilisées, encre violette.

SourceBrigitte Émile-Zola

## Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).  
Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s)Cantiran, Élise

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 02/07/2018 Dernière modification le 21/08/2020

---

Aubion Palace, near Paterson N.J.  
26 Janvier 1894

Cher Monsieur

Je vous envoie l'ébauche d'un projet  
sur le communisme; quelque en soit  
la valeur, la nécessité d'une modification  
sociale exige et autorise chacun à donner  
son avis. Votre haute situation littéraire,  
vos sentiments humanitaires si souvent  
exprimés dans vos œuvres et surtout l'influence  
que vous exercez sur notre époque feront  
peut-être aboutir ce projet, qui serait le point  
de départ d'une nouvelle société (d'une évolution).  
Depuis 50 ans l'agitation sociale est dans  
notre démocratie. Quels résultats ont  
été obtenus? Le trouble est dans les  
esprits, la haine est dans les cœurs.  
Il est pourtant bien évident que toutes les  
misères matérielles ou morales, dont souffre  
la société, viennent de l'individualisme.  
Trop souvent l'on a dépeint qu'en sens  
général de misère, la misère du prolétaire.  
Le tableau du père de famille, les  
cheveux bariolés par le désespoir

en contemplant le buffet vide et ses  
enfants mourants de faim. Ce tableau  
est poignant dans toute, mais les  
misères morales de ceux qui possèdent,  
peut-être moins apparentes n'en sont  
pas moins profondes. Le mal est général,  
riches et pauvres ont leur part. L'intérêt  
personnel est le moteur universel, qui nous  
fait vivre comme des enragés.

L'intérêt est la pierre de tous les crimes.  
Il ajoute de tous les meaux. Voltaire, Henriade

Je me suis souvent demandé, pourquoi  
le nombre des socialistes révolutionnaires  
n'était pas aussi grand parmi les riches que  
parmi les pauvres. C'est que sans doute  
les premiers ne possèdent pas la fortune;  
mais sont bel et bien possédés. Elle est  
pour eux comme la tunique du centaure,  
elle les brûle; quand ils veulent l'arracher  
elle les fait crier. Je sais bien que le  
remède est difficile à trouver. Comme une  
civilisation ne peut pas se transformer  
instantanément; lors même que toutes les  
volontés seraient d'accord sur le principe,

et en admettant une révolution uniforme, triomphante et générale; ce qui est déjà bien évident, qui peut préciser l'état de choses qui en sortirait. Ceci est d'un ordre immatériel, le génie humain est impuissant à le gouverner. Non il n'est pas possible de remédier directement à nos misères; nous connaissons bien la cause du mal, mais l'ordre social subit cette loi philosophique qui gouverne notre monde: naissance, croissance et mort. L'on a proposé différents remèdes, lesquels si ils étaient applicables, cela saute aux yeux, seraient efficaces; ~~Si~~ l'abolition de l'héritage, l'impôt progressif sur le revenu. Pour quand à tous les autres palliatifs des politiciens en quête de situation personnelle vous priez bien qu'aucun homme réfléchi ne peut écouter leurs boniments.

Peut-il admettre l'opinion anarchiste celle-là est au moins sincère. Si me semble que notre société ressemble à un navire pris du naufrage, chacun a conscience du danger, les uns par

indifférence, abandonnent toute manœuvre de salut; les autres (les anarchistes) font des trous au navire pour le faire sombrer plus vite et se venger de lui. Le simple bon sens serait de construire un bateau de sauvetage avant d'être obligé d'abandonner le navire. Je m'explique assez la conduite des anarchistes, ce sont des désespérés qui voient très juste à un certain point de vue. Ils savent le capital invulnérable, ils savent que seul l'écroulement social peut l'enloutir mais ils ne prévoient pas ce qui sortira de ce chaos. Tant-à-lui conclure de tout ceci qu'il n'y a qu'à combler la tête sous la fatalité. Je ne le pense pas, à côté de notre vieille société en décadence, l'on peut édifier une société nouvelle régénérée par de nouveaux principes plus conformes aux sentiments humains. Ainsi dirait-on l'expérience a été tenté par Cabet en 48, les résultats ont été négatifs.

L'objection n'est pas concluante,  
un premier essai sera d'expérience  
pour les suivants et en assurer le succès  
les époques aussi sont différentes.

Enfin l'état de choses actuel est-il  
juste et peut-on affirmer que le désordre  
morale et permanent dans lequel nous  
vivons n'aboutira pas à quelques  
catastrophes d'ici 25 ou 50 ans. Alors  
au diable les objections et à l'encre  
que l'on fera ne sera pas parfait (abord)  
on le modifiera. Voici mon projet:

Il faut fonder dans Paris un comité  
composé de savants les plus éminents,  
à l'exclusion des artistes. On considère  
les beaux arts comme une source de  
misère pour l'espèce humaine, l'idée  
n'est pas neuve puisque je crois Platon  
était de cet avis. Le simple bon goût  
dans la vie ordinaire peut suffire  
Donc pas d'artistes mais des savants  
recommandables par leur influence et  
surtout décidés à abolir l'individualisme  
pour le remplacer par la communion

5

communisme égalitaire et cela sans sortir de la légalité. Le rôle principal de ce comité serait d'assister moralement par les renseignements et par la propagande et d'aboutir à recruter 1000 familles dont les chefs âgés de 30 à 40 ans pourraient fournir disposer d'un capital de 1500 fr. Si je dois aller au devant d'une objection qui paraît assez naturelle Pourquoi s'occuper de ceux qui possèdent 1500fr de capital tandis que tant de pauvres diables sont aux prises avec la misère ? Dabord avec l'organisation active on ne peut rien faire sans argent ; ensuite il vaut mieux que ces pionniers d'une nouvelle civilisation en fournitent eux-mêmes ce premier et dernier capital soient intéressés à la réussite de l'entreprise enfin les malheureux qui n'ont rien profiteront indirectement de ce déplacement de travailleurs et puis plus tard si comme je lespère l'impulsion donnée aboutira une révolution générale le

crédit pourra remplacer le capital.  
1500 f. ce n'est pas une somme  
qui assurerait tout les membres d'une  
famille de vivre loin de la misère  
toute leur vie. Nous avons donc  
donc 1500.000. pour 1000 familles  
après quelques délibérations messieurs  
les membres du comité sont d'une  
compétence absolue arrêteront leur  
choix sur un territoire dépendant  
de l'empire colonial français (il  
serait à désirer que les délibérations  
du comité soient publiées afin de  
dégager les responsabilités) Le  
gouvernement est intéressé à favoriser  
la colonisation il ne refuserait pas  
50000 hectares concédés à perpétuité  
à 1000 familles, avec cette restriction  
que je considère comme absolument  
nécessaire que ni la communauté  
ni les individuellement les membres  
qui la composent ne pourront vendre  
la terre et seront tenus de posséder  
à toutes les vacances qui surviendront

parmi les chefs de familles si pour  
un pareil contrat il faut une loi nouvelle  
je ne doute pas un instant de la bonne  
volonté de nos parlementaires. Il  
faudrait bien entendu que le capital  
apporté par chaque membre soit  
abandonné sans réserve à la communauté.  
Tous ces chiffres qui précèdent je dois  
le dire n'ont qu'une valeur arbitraire  
pour rendre intelligible le projet. Ce  
serait l'affaire du comité de les étudier  
et de les déterminer. L'état voudra bien  
accorder la concession gratuite de transport  
pour les colons et leur matériel. Dans  
un premier convoi l'on expédie une  
40me de colons munis de tout ce qui  
est nécessaire pour le sciage le rabotage  
et le boutottage du bois, avec machine  
à vapeur bien entendu. Les machines  
fonctionnant nuit et jour au bout de  
quelques semaines il y aurait suffisamment  
du bois de construction pour commencer

les premiers batiments d'installation  
commun, qui ne courraient ensuite  
que du travail capital immépuisable.  
Le comité dont la responsabilité  
morale serait pour ainsi dire engagée à faire  
réussir l'entreprise aurait le soin de vérifier  
les aptitudes des colons avant leur départ.  
Pour procéder avec tout l'ordre possible  
envoyer au fur à mesure que la colonie se  
développe les capacités les plus nécessaires,  
sans doute tous les travailleurs quelques  
soient leurs aptitudes pourraient être  
utilisés par la suite; mais le point  
principal est de mettre la machine  
en mouvement. Pour assurer le succès  
on n'aurait trop pris de soins.  
Le comité ferait sagement en recrutant  
des colons de s'assurer de leur valeur  
morale, ainsi l'ivrognerie qui n'est  
pas seulement un vice dégradant  
mais aussi un élément de désordre  
devrait être éliminé; ce serait une

## des attributions du comité.

Après la réussite d'une ou plusieurs colonies ces précautions ne seraient plus aussi nécessaires les vies particulières de quelques individus pourraient être corrigés par l'autorité des règlements. Quand on aura du bois pour bâti on enverra un certain nombre de nouveaux colons pour construire une boulangerie et une cuisine commune, une petite brasserie, un atelier pour l'entretien et la réparation des machines, un atelier pour la charronnerie et l'étamage, des étables, un magasin général, un hall pour les délibérations, l'enseignement et les conférences. Tous ces bâtiments construits d'une façon élémentaire cependant confortables assez distants les uns des autres pour éviter un incendie désastreux assez élevés pour assurer la santé et

éviter les inondations; tous ces  
bâtiments dis-je pourraient être rapidement  
construit. On pourrait y ajouter un  
atelier pour la fabrication de la  
chaussure et quelques métiers à tisser  
la laine. Tout ce qui précède n'aura  
certainement pas coûté plus de 100 000 francs  
et quelques mois de travail. Il faudrait  
peut-être d'entrer dans de plus longs  
détails sur le développement de  
l'installation, détails qu'il appartient  
d'ailleurs à l'assemblée de définir.  
Le comité siégeant à Paris éclairerait  
de ses conseils la colonie, soit pour  
son règlement soit pour son hygiène  
soit aussi pour arriver à la  
plus grande production avec le  
moins de labeur possible. Comme  
on le conçoit aisément ce ne serait pas  
le travail qui manquerait ni la bonne  
volonté de réussir puisque chacun  
aurait apporté un capital égal au

5

au profit de l'œuvre commune. La communauté maîtresse absolue de son règlement intérieur (règlement qu'il sera toujours possible de modifier mais auquel chaque membre doit être soumis) choisirait pour diriger ses travaux les plus compétents dans chaque partie leur autorité n'étant que temporaire sera borné par une réglementation qui se fera dès lors même au mieux des intérêts communs. Alors que tant de familles réussissent individuellement avec de faibles ressources financières, il est bien évident que la fortune serait assurée à un groupe qui procéderait par les moyens que je viens d'indiquer. En fait, une preuve morale? La voici: L'individu est obligé de pourvoir à sa sécurité personnelle d'avoir pour lui seul une charre un attelage tout un matériel contre la surveillance de son bétail un puits à construire, etc. Dans un groupe tout ce travail toutes ces dépenses sont réduites 10 fois 20 fois peut-être. Après 2 ou 3 ans, les

troupeaux, les vergers, certaines plantations  
telles que la vigne, le caffier suivant les climats  
donneraient des revenus considérables; que l'on  
serait obligé de convertir en numéraire ou capital.  
Le capital par sa nature n'est point malaisant  
il représente le travail il facilite les échanges  
c'est en un mot le sang social. Dans notre société  
il se confond malheureusement avec l'individualité  
dont nous vient tout le mal. Dans une  
société basé sur l'égalité il représente  
la richesse communale. A présent nous avons  
des revenus toujours croissant, il devient  
nécessaire d'en trouver l'emploi; une bonne  
part sera attribuée au développement de  
la colonie pour agrandir ses moyens de  
transport bateau ou chemin de fer  
tout en gardant une forte réserve pour parer  
à toutes les eventualités. Si le revenu est  
encore trop considérable et que le bien-être  
matériel et moral des habitants soit assuré  
l'on peut distribuer individuellement un  
certain dividende pour être dépensé suivant la  
fantaisie de chacun. ici se présente une  
difficulté le capital individuel pourrait sous  
une forme quelconque se reconstruire

et faire croître l'entreprise sociale moyennant un  
en distribuant par exemple 15 ou 20 francs par semaine  
à chaque famille on donnerait simplement une feuille  
portant la date et le nom du titulaire avec 15 ou  
20 coupons ces coupons seraient sans valeur la  
semaine suivante. Pour certaines dépenses, et  
sous le contrôle de l'assemblée, il serait permis  
à chacun d'économiser une somme fixe d'avance  
pour la satisfaction d'un désir particulier  
une excursion en Europe, l'achat d'un objet  
personnel, un chimiste qui voudrait avoir son  
laboratoire, un électricien qui voudrait faire de  
l'étude pratique, un amateur qui voudrait s'offrir  
un billard particulier; j'espire que tous les jeux  
convenables ne seraient pas proscrits de notre colonie  
à l'exception toutefois des jeux de hasard avec  
intérêt. Tout ce qui précède concernant la distribution  
d'un revenu individuel est la seule concession  
que je fais à l'individualisme, cette concession  
je la crois nécessaire à cause de notre éducation  
sociale actuelle; si gérément réglementée  
je m'en crois pas dangereuse. Si aux  
Etats-Unis on a constitué des villes en  
six mois de temps, avec imprimerie de  
journal, bank, cour de justice, prison. Il  
me semble que l'on pourrait se passer dans

notre colonie de tous ces batiments au moins pour long temps : jouissant d'une sécurité parfaite n'ayant à craindre ni les voleurs ni les pillards ni la belle administration française - si merveilleuse si intelligente et si compliquée l'avenir d'une pareille colonie ne semble assurer son développement, se fera pas elle-même de sa propre autorité avec l'intérêt collectif pour guide ce qui vaut mieux que l'intérêt personnel si le sentiment de la justice est souvent faussé chez l'individu il réside toujours dans la masse. La réussite de cet essai serait un grand honneur et bonheur pour la France et pour l'humanité.

Bien à vous  
François Poncelet

Etant donné je crois nécessaire d'adresser aussi à M. Gauvin député socialiste ce projet de communisme ; différent million, différentes appréciations. Ce qui me préoccuppe le plus c'est que quittant le champ des théories plus ou moins vides de sens sur le socialisme, l'on entre enfin dans la voie des essais pratiques alors une noble émulation générale fera aboutir à quelque chose de mieux.

Si mon projet paraît absurde  
à l'un de vous Messieurs, à tous  
les 2 peut-être je n'y verrait aucun  
inconvénient si vous voulez bien en  
indiquer un meilleur au contraire  
présenté avec la supériorité de vos  
talents le résultat serait plus  
avantageux qu'avec mon charabia  
littéraire.

Ponct.

addicte  
Dcl. Jack. and W. B. H.  
Hotel Depôt Barclay  
Gaterson N.Y.